ENVIRONNEMENT

Le BioGNV, un carburant décarboné renouvelable

31 AOÛT 2022

La prochaine révision du Règlement européen établissant des normes de performance en matière d'émissions de CO2 pour les véhicules utilitaires lourds neufs ouvre l'opportunité de reconnaître le caractère renouvelable des biocarburants, et en particulier du bioGNV.

Avec le concours de 57 signataires (associations, fédérations professionnelles de chargeurs et de transporteurs (dont l'OTRE), collectivités, syndicats d'Energie et acteurs économiques), l'Association Française du Gaz Naturel Véhicule (AFGNV) a rédigé une note qui plaide pour comptabiliser les émissions de CO2 des véhicules en analyse de cycle de vie. Cette note a été envoyée aux autorités françaises pour qu'elles soutiennent cette méthode auprès des institutions européennes.

Consulter la note établissant des normes de performance en matière d'émissions de CO2